

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le lundi 27 avril 2015 à 12 h 00 par
conférence téléphonique.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE15-106

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC QUANT À LA
GOUVERNANCE DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LE GRAND
MONTRÉAL

Il est résolu d'approuver la position de la Communauté énoncée au
document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante
concernant la proposition du gouvernement du Québec quant à la
gouvernance du transport en commun dans le Grand Montréal et d'en
informer le ministre des Transports du Québec et responsable de la
région de Montréal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

La résolution numéro CE15-106 consignée dans ce procès-verbal, est
considérée signée.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire